Communauté de Commune du Bassin de Joinville en Champagne

Protocole **DEMANDE DE STAGE (Métiers de la Fonction publique territoriale)**

Préalable

Stage à effectuer dans les écoles

Contact auprès de la CCBJC

ou

Contact direct avec le Directeur ou la Directrice de l'école

Procédure obligatoire

Courrier de demande de stage à l'attention du Président de la CCBJC (modèle lettre type, attention aux délais)

2 mois minimum avant le début du stage.
Avant le 15/06 pour les stages de septembre.

Aucun stage de plus de 2 mois consécutif ou non sur année scolaire

Réception par le service Ressources Humaines

Fiche navette envoyée au Directeur de l'école concernée par le stage

Réponse écrite du Directeur

Réponse positive

Courrier d'acceptation adressé au stagiaire avec copie fiche navette

A réception de ce courrier, le stagiaire transmet à son établissement scolaire pour édition des conventions (3 exemplaires) puis envoi à la CCBJC

Réception des conventions, signature et retour de 2 exemplaires à l'établissement scolaire du stagiaire

Réponse négative

Courrier de refus adressé au stagiaire

MAJ Octobre 2021